Organisation du Conseil des sages de Couëron

Instance présidée par Carole Grelaud, Maire de Couëron,
rattachée au service développement durable et dialogues citoyens

Le Conseil des sages

- **24 membres** élus pour 6 ans, renouvelés par moitié tous les 3 ans.

- Un bureau coordination organisation fonctionnement composé d'un membre de chaque commission ou groupe de travail élu par ses pairs.

- 5 réunions en plénière par an

COMMISSIONS PERMANENTES

Culture mémoire et patrimoine

Valorisation du patrimoine

Relations extérieures

Liens avec Fédération villes et conseils des sages, conseils des sages autres villes…

Vie sociale

Affaires sociales, solidarités et vie de la cité

Environnement

Développement durable, écocitoyenneté, agenda 21…

La Loire & nous

Valorisation des bords de Loire sur Couëron et la métropole

COMITÉ DE RÉDACTION

Composé de membres du Conseil des sages

Rédaction de la publication **« Couëron sages infos »** (2 numéros par an)

GROUPE DE TRAVAIL

(Constitué pour une réflexion thématique de manière temporaire)

Exemple : **Rencontre régionale des villes et conseils des sages des pays de Loire**

Exemple : **Élection trisannuelle 2020**

REPRÉSENTATIONS AU SEIN D'INSTANCES

- CLIC -
- CLRPAC -
- Résidence séniors -
- Conseil de développement -
- Conseil d'administration de la Fédération des villes et Conseils des sages -
- Octobre bleu…